
MONTREAL – GAC : Discussions sur les procédures d'enchères
Dimanche 3 novembre 2019 – 13h30 à 15h00 EDT
ICANN66 | Montréal, Canada

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci de bien vouloir prendre place.

Nous commençons notre séance sur les recettes provenant des enchères. Nous avons avec nous aujourd'hui une des vice-présidentes du groupe de travail. Merci beaucoup Erika Mann d'être ici. Je sais que ce n'est pas la première fois que vous venez donner une mise à jour au GAC et vous êtes toujours disponible pour le faire, on vous demande souvent.

Le GAC est une des organisations signataires du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes provenant des enchères. Nous devons de ce fait être bien informés des développements ou des progrès de ce groupe pour réagir à temps lorsque nous allons recevoir le rapport de ce groupe. Avant de continuer, je vais donner la parole à Erika qui va faire sa présentation.

ERIKA MANN : Merci beaucoup Manal. Merci de m'avoir invitée, et merci à tous d'être très impliqués dans ce sujet. Je m'excuse de la part de Ching Chao qui n'a pas pu participer à cette réunion. Il est encore en train de voyager.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je ne vais pas passer en revue l'histoire de ce groupe parce que vous la connaissez déjà. Mais si vous êtes intéressés à connaître l'histoire du groupe, n'hésitez pas à venir me voir ou à me contacter, Erika, ou Emily, les membres qui sont assis ici. N'hésitez pas à nous contacter pour que l'on puisse répondre à vos questions.

Qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui? J'aimerais aborder les problèmes et les étapes à suivre. Voilà les deux points principaux qui sont importants. Pouvons-nous passer à la première diapositive? Très bien.

La dernière fois que je suis venue vous voir, je pense que c'était avant la consultation publique. Nous avons reçu un grand nombre de commentaires du public de la première période de commentaires du public sur notre premier rapport initial. Nous avons examiné tous ces commentaires dont beaucoup ont été pris en considération, pas tous. Or, nous avons encore des sujets en suspens et il serait intéressant que vous, en tant que GAC, vous vous y penchiez pour voir comment nous pouvons les prendre en compte.

Un point en particulier concerne le fait que le problème le plus important est de savoir quel sera le mécanisme qui devrait être identifié pour l'allocation de fonds. Un mécanisme est un terme que nous utilisons pour structure. On pourrait utiliser le terme de structure de fond mais ici, on utilise le terme mécanisme.

Je voulais vous rappeler qu'il y en a trois, dont deux sont particulièrement importants. Avant la première consultation publique, nous avons déjà éliminé un de ces mécanismes des quatre

initialement prévus. C'est le mécanisme B, un mécanisme lié à une deuxième entité. Le troisième mécanisme est la création d'une fondation, une fondation de l'ICANN; c'est encore une entité qui appartient à l'ICANN. Et le quatrième mécanisme concernait une organisation complètement séparée de l'ICANN. Donc on a éliminé cette quatrième option et il nous en reste trois. Et je pense que les deux modèles les plus intéressants sont le modèle interne à l'ICANN, c'est-à-dire un département au sein de l'ICANN, ou bien une fondation ICANN. Ce sont les deux mécanismes les plus intéressants. La deuxième option de fusion avec une entité tierce, c'est quelque chose que l'on pourrait faire à terme. Aussi bien l'option interne que la fondation pourrait être à terme fusionnée avec une entité tiers pour certains sujets en particulier. Donc ce n'est pas tout à fait une option à part entière. Voilà ce sur quoi nous nous penchons en ce moment et c'est ce que vous voyez sur la liste.

Nous avons reçu des commentaires supplémentaires également. Nous essayons d'en tenir compte pour éviter des problèmes futurs. Nous communiquons tout ce que nous faisons ; à chaque étape, à chaque problème, nous communiquerons. Nous croyons que c'est la manière d'éviter les problèmes. Donc nous avons envoyé une lettre officielle au Conseil d'Administration par rapport aux échanges nous avons eus en matière juridique, en matière financière pour éviter justement tout type de problèmes futurs. Nous croyons qu'il serait très difficile de concevoir un modèle et le présenter plus tard au Conseil d'Administration et l'organisation ICANN et qu'on nous dise non. Pour éviter ce type de situation, nous essayons de garder un flux de

communication constant, et c'est ce que vous voyez sur l'écran. Nous avons reçu des commentaires supplémentaires concernant notre dernière lettre envoyée au Conseil d'Administration de l'ICANN. Donc ces commentaires, nous sommes en train de les étudier.

En ce moment, nous envisageons de lancer une deuxième consultation publique parce que certains des sujets sur lesquels nous nous penchons ne sont pas tout à fait en ligne avec ce que nous avons présenté à la première consultation ; il y a de nouveaux éléments qui ont été ajoutés. Donc on pense que la consultation publique serait importante pour ne pas que la communauté pense qu'il s'agisse de choses différentes. Je pense qu'on est plus ou moins tombés d'accord de manière informelle sur le fait qu'on voudrait lancer une deuxième consultation publique.

Nous avons presque finalisé notre travail. Il y a deux ou trois points dans notre ordre du jour. Nous voulons finir certains points mercredi dans notre réunion. Et ensuite, avec l'équipe dirigeante et le personnel de l'ICANN, nous allons re-rédiger les commentaires pour finalement lancer cette deuxième consultation publique. Rappelez-moi, qu'est-ce qu'on a décidé ? On a décidé de le faire après Montréal. Six semaines ? C'était quoi le délai qu'on s'était fixés ? Le plus tôt possible. Le document est prêt mais nous devons y inclure certains éléments. Autrement, le document est presque prêt. Et dans les meilleurs délais, nous allons le publier. Donc soyez attentifs parce que nous voudrions lancer la deuxième consultation publique focalisée sur les points qui n'étaient pas inclus dans le document que nous avons présenté lors de la première consultation publique. Soyez attentifs à cette

deuxième consultation publique. Nous n'allons pas répéter les points que nous avons déjà soumis à consultation publique dans la première partie. Voilà où nous en sommes.

Ensuite, j'espère que nous allons recevoir des commentaires, notamment liés au mécanisme à retenir. C'est là où nous voulons recevoir des retours du GAC ou des orientations. Ce serait très intéressant de recevoir vos commentaires si vous pouvez arriver à une conclusion en tant que GAC aussi. Autrement, n'hésitez pas à titre individuel à faire vos commentaires si vous voulez d'autres éléments inclus au niveau de chacun de deux modèles. Bien sûr, ces deux modèles sont différents. C'est le plus important. On souhaiterait avoir vos retours.

Nous sommes en train de considérer la possibilité de faire une enquête. Nous aurons un appel de consensus ; nous le ferons après la deuxième consultation publique. Vous savez ce que c'est, lorsqu'on demande aux participants quel type de scénario ils souhaitent choisir. Ce n'est pas un vote traditionnel mais c'est un petit peu la méthode qui est utilisée chez les gouvernements. On envisage donc de mener une enquête et lancer cela avant la deuxième consultation publique pour voir une idée de ce que veulent vraiment les membres. Mais gardez à l'esprit que ce sont des opinions de membres individuels. Et nous voulons mener une deuxième enquête après la consultation publique parce qu'à ce moment-là, communauté aura davantage de temps et les membres aussi du groupe auront plus de temps pour mener des consultations avec leurs unités constitutives et revenir vers nous avec une opinion vraiment bien fondée et non pas avec une

opinion personnelle. Parfois, les membres ont déjà une opinion bien fondée mais ce n'est pas toujours le cas. Il y aura cette deuxième consultation publique et ensuite, on va considérer l'adoption d'un mécanisme après approbation du rapport par les organisations signataires de la charte. J'espère qu'il n'y aura plus de dispute une fois qu'on aura établi le rapport final après la deuxième consultation publique.

Merci beaucoup Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Erika. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires ?

ERIKA MANN : Ne dites pas que vous êtes tous contents ; cela n'existe pas. Vous êtes tous contents.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Entre temps, permettez-moi de vous demander quelle est l'intention. Je veux dire, le dernier document aura seulement un modèle ou y aura-t-il plus d'un modèle ? Est-ce que vous menez cette enquête avant la consultation publique ou laissez-vous la discussion pour la consultation publique ?

Il y a après des obligations qui sont différentes par rapport à la manière dont l'argent est alloué à différentes entités, etc. Donc il y a certains paramètres qui peuvent être contrôlés par l'organisation ICANN. Cependant, il y a certaines différences bien sûr. Il y a plus d'indépendance s'il y a un modèle qui dépend de l'organisation ICANN par rapport aux autres. Donc il y a des différences. Si on travaille avec une entité séparée, il faut trouver un moyen de s'aligner sur différentes cultures, ce qui peut ne pas être facile. Donc il y a certaines différences entre les modèles.

Merci beaucoup Manal et merci à tous.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Erika.

La Belgique.

BELGIQUE : Merci Manal. Juste une question.

Pour le mécanisme B, quand vous parlez d'une organisation à but non lucratif existante, est-ce que vous avez un nom ? Est-ce qu'il y a une organisation internationale que vous avez à l'esprit ?

ERIKA MANN : Non. Nous avons eu des discussions par rapport à différentes organisations, différentes entités. Il faudrait consulter avec elles. Mais plutôt, il faudrait savoir comment elles s'y prendraient. Nous n'avons

pas encre considéré cette question de manière explicite. Mais si vous choisissez une entité différente, on veut choisir quelqu'un qui est familiarisé avec cet environnement, on voudrait chercher une organisation qui soit capable de travailler dans un environnement international. On ne pas uniquement travailler avec des organisations nationales, etc. Donc on essaie de se rapprocher le plus possible d'une organisation qui comprend ce que fait l'ICANN et qui a une expertise dans le domaine de compétences de l'ICANN.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Est-ce qu'il y a d'autres questions ou des commentaires ? Merci Erika.

Nous allons recommencer dans quelques instants. Laissez-moi vérifier l'ordre du jour. À 15:15, on va se réunir avec le groupe des parties prenantes des registres. Il y aura une réunion de 30 minutes et par la suite, une réunion d'une heure avec la GNSO. Je vous demande donc de revenir à 15:15.

Désolée, on m'a dit qu'il y a une autre séance de discussion interne pour le GAC. Je m'excuse de cette confusion. On a encore une diapositive à l'écran. Désolée de vous décevoir. Nous allons encore considérer une diapositive.

BENEDETTA ROSSI : Merci beaucoup de m'avoir donné la parole.

En ligne avec ce qu'une des coprésidentes du groupe de travail intercommunautaire disait sur le produit des ventes aux enchères des

gTLD, je voudrais profiter de l'occasion pour vous dire ou vous signaler le besoin d'explorer quelles pourraient être nos contributions à ce travail. Comme Erika le disait, il y aura une deuxième période de commentaires publics pour que le GAC puisse considérer les différentes alternatives. Si cela n'est pas fait à travers les commentaires publics, vous aurez également l'occasion d'intervenir plus tard une fois que l'on aura connu le rapport final dans le cadre des organisations constitutives de ce groupe de travail. C'était tout simplement de voir si vous voulez en parler maintenant, si vous voulez dire quelles pourraient être les prochaines démarches pour notre intervention. Il faudrait attendre cette deuxième période commentaires publics ou bien attendre la fin du rapport et à ce moment-là, donner notre opinion.

C'était ce que je voulais vous dire en définitive. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci. Je ne suis pas sûre, et vous pouvez me corriger si je me trompe, je ne sais pas si les collègues veulent discuter de cela. Mais la Belgique prend la parole.

BELGIQUE : Je vais parler en français.

Je pense que c'est important que nous intervenions sur ce sujet puisque cela concerne le financement de l'ICANN mais aussi de projets importants. La Belgique n'a pas de position sur le modèle qui doit être retenu. Je pense que ce n'est pas tellement cela qui est important ; ce

qui est important, c'est les critères d'affectation de l'argent et des projets qui vont être soutenus. Donc je pense que le GAC pourrait intervenir en demandant d'être associé aux critères qui vont être déterminants pour choisir quels projets sont soutenus. Donc au niveau des objectifs, il y a trois objectifs qui sont retenus qui me semblent être tout à fait compatibles avec les intérêts nationaux. Mais ce qui est important, c'est que, peu importe la structure qui va devoir gérer les projets, il faut que les critères soient au moins discutés, enfin discutés au sein du GAC, mais que nous ayons quelque chose à dire par rapport à ce point-là. Sur la structure, c'est moins important que par contre sur les objectifs à retenir. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup la Belgique de votre contribution.

J'allais vous dire que je ne crois pas que la participation au groupe de travail intercommunautaire soit suffisante. Je crois que notre participation est un peu restreinte. J'encourage donc les collègues du GAC... L'Argentine.

ARGENTINE : Moi, je suis membre de ce groupe. Mais j'ai dû le quitter pour la piste de travail cinq. J'ai promis que j'allais participer encore. Malheureusement, je n'ai pas pu suivre les deux procédures en même temps pour une question de temps. Mais je crois que je vais y participer.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je vous comprends bien parce que moi aussi, je suis sur la liste des personnes qui intègrent le groupe ; vous, moi-même et Kavouss. Je sais que vous-même et Kavouss, vous êtes chargés de travail et que vous vous occupez d'autres questions. Je crois donc qu'il faudrait augmenter le groupe de participants. Mais merci de reconfirmer votre engagement. Merci Olga.

Je demanderais au reste des collègues de voir le rapport et de nous faire des commentaires sur les critères. Là, on pourrait commencer avec ces discussions pour que quand le rapport soit publié, on puisse faire parvenir nos opinions. Cela prend du temps et on ne veut pas que le GAC soit le responsable d'un retard pour présenter les commentaires finaux en tant qu'organisation constituante du groupe.

Des commentaires ? Non. Alors je vous demande d'analyser le rapport, de mettre au courant le GAC. On essayera de faire la même chose avec Olga et le reste de l'équipe.

Je m'excuse encore une fois de la confusion. Maintenant, oui, vous pouvez faire la pause et on se retrouve ici dans la salle à 15:15. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]